

Le budget 2008 est-il en équilibre ?

Selon le compte administratif (CA 2008) ou budget réalisé, les comptes de la commune apparaissent en équilibre. Le sont-ils vraiment ? Nous pensons que NON :

- Parce que le prêt de 365 000€, inscrit au BP 2008, qui l'équilibrerait artificiellement, n'a pas été réalisé.
- Parce que ce prêt est remplacé par l'utilisation dévoyée d'une ligne de trésorerie de 391 000€ qui a payé les investissements en cours (et qui a coûté 8 461€ à fonds perdus).
- Grâce au report de paiement début 2009 de fournisseurs ou d'artisans. Sinon, comment expliquer les économies faites en fonctionnement ou le montant des restes à réaliser en investissement ?

Par exemple, l'achat de denrées de la cantine :

	2006	2007	2008
Dépenses d'alimentation	11 346€	10 561€	10 378€
Recettes de la cantine	19 260€	20 021€	23 363€

Commentaires :
Plus il y a d'enfants, plus on vend de tickets, moins on achète de denrées !
Ou alors, on a payé les fournisseurs avec le budget 2009.

L'entretien de la voirie est lui aussi en diminution de 2006 à 2008.

La ligne de trésorerie masque :

- Le vrai déficit de la commune qui est de **572 000€**.
- Le vrai endettement de la commune qui aurait été de **2 426€/hab.** si nous financions la totalité du déficit. Officiellement, il est de **1 384€/hab.** ; malgré cela deux fois supérieur à la moyenne (**594€/hab.**).
- L'impossibilité d'emprunter plus de 150 000€, sinon notre budget aurait été en déséquilibre, car notre capacité d'autofinancement nette est de **14 786€** (en 2007, 13 700€).

Le budget réalisé 2008 n'est transparent ni pour les élus, ni pour les citoyens :

- nous n'avons pu nous procurer les copies du compte administratif et du budget qu'en allant les chercher à la sous-préfecture, alors que le budget doit être à la disposition des citoyens, art. L2141-1 et L2121-26.
- le compte de gestion (percepteur) indique un **déficit** de l'exercice de **322 775€**. Or ce chiffre n'a pas été communiqué aux élus lors du vote du CA. On a annoncé un excédent de fonctionnement de **45 591€**.
- Le 6 mars 2009, les élus ont appris qu'il existait une ligne de trésorerie de 480 000 € depuis 1 an !
- Son renouvellement pour un an (jusqu'en mars 2010) a été justifié par les restes à réaliser (37 000€) qui auraient pu et dû être payés en 2008, mais l'ont été, en 2009, avant le 6 mars.
- Alors, pourquoi l'a-t-on renouvelée ? Parce qu'on ne peut pas faire d'emprunt sans déséquilibrer le budget.

Il existe des **seuils d'alerte** pour connaître l'état de santé des finances communales. On peut voir que, de 2003 à 2008, les seuils sont très limites. **Avec l'emprunt qu'il faudra faire, tous sont dépassés.**

	Seuil d'alerte	Simulation 2008	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Coeff. d'autofinancement	1	1,07	0,97	0,96	0,95	0,966	0,935	0,919
Ratio de surendettement	2	2,96	1,67	1,99	2,13	2,25	2,37	2,69
Ratio de rigidité structurelle	0,58	0,70	0,58	0,64	0,62	0,65	0,59	0,54

Il faudrait **13 années à la commune pour se désendetter** (montant de la dette /excédent brut exercice)

Quoi qu'en dise M. le Maire, nous sommes dans une situation beaucoup plus préoccupante que lorsque la Gendarmerie a été bâtie. A l'époque :

- il n'y avait pas de surendettement antérieur,
- les loyers de la Gendarmerie couvrent les $\frac{3}{4}$ de l'emprunt qui se termine en 2017,
- la « productivité » des projets Viazac et Colombier est faible par rapport au coût total.